



Cœur du Var

LE SCOT : PREMIÈRE ÉTAPE FRANCHIE VERS CŒUR DU VAR 2030

La réflexion sur le **SCoT** (Schéma de Cohérence Territoriale) **Cœur du Var** est à présent bien engagée. Aujourd'hui, la Communauté de Communes qui le porte et nos 11 communes qu'il concerne¹, finalisent la fin de la première étape de son élaboration : le diagnostic territorial.

Que s'est-il passé ces derniers mois ? Un travail conjoint entre tous les acteurs du territoire a permis d'établir un « état des lieux » et de **définir un certain nombre d'enjeux en matière d'urbanisme** et de planification urbaine : une dynamique démographique à maîtriser, un parc de logements à diversifier, des centres-villages à valoriser, une offre en équipements à enrichir, des modes alternatifs de déplacements à la voiture à développer, un développement économique à soutenir, des ressources naturelles et une qualité de vie à préserver.

Ce sont autant d'éléments qui alimenteront **le Projet d'Aménagement et de Développement Durable** (PADD), la seconde étape du projet de SCoT. Cet ambitieux projet politique définira le territoire que nous souhaiterons léguer aux générations futures.

Un tel projet ne se conçoit pas autrement qu'en **concertation avec l'ensemble des habitants**. En effet, le SCoT est un large processus participatif, un lieu de débats et d'échanges, qui implique une collaboration entre de nombreux intervenants. C'est pourquoi, nous vous donnons rendez-vous à la première **réunion publique qui se tiendra le 19 juin prochain au siège de notre Communauté de Communes**.

En attendant cette rencontre, nous vous invitons à découvrir dans ce n°2 de la lettre Infos SCoT, les premiers éléments de la photographie de notre territoire.

Bonne lecture à tous !

Claude PONZO
Président de la Communauté
de communes Cœur du Var



Le diagnostic est une phase essentielle dans l'élaboration du SCoT car il permet de faire émerger les forces et les faiblesses du territoire : les richesses à préserver, les contraintes à surmonter, les opportunités à saisir...



QUEL PARCOURS RÉSIDENTIEL OFFRIR SUR LE TERRITOIRE ?

A proximité de l'ensemble des agglomérations varoises, Cœur du Var a vu sa **population doubler en 30 ans** avec l'arrivée de familles venues souvent des territoires voisins. Cette récente et forte poussée démographique est principalement due à la **recherche d'un logement**. En effet, Cœur du Var dispose encore de foncier relativement disponible, souvent moins cher que dans les agglomérations voisines, et d'un cadre de vie rural préservé. Pour autant, cette pression fait monter les prix et les **ménages les plus modestes se retrouvent en difficulté** (seulement 6,6% de logements qualifiés de social).

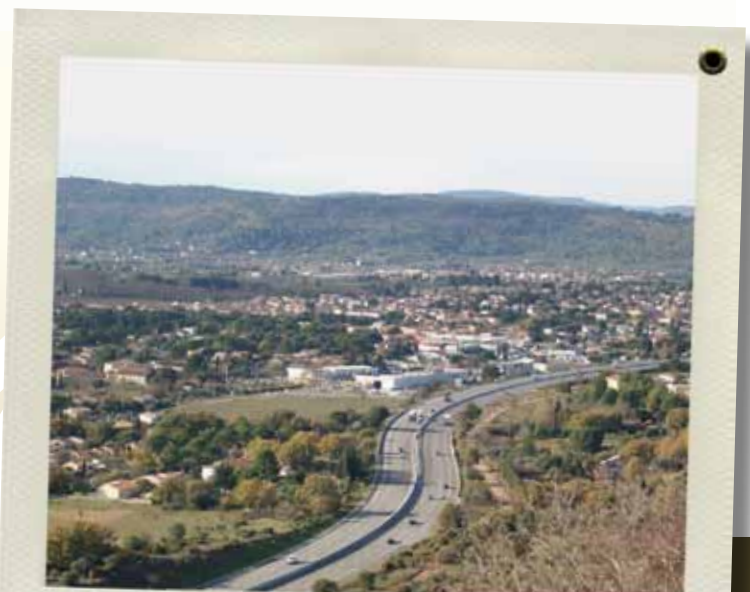
Si sa **population est plus jeune** que dans le département (les enfants et actifs de 30 à 44 ans y sont majoritaires), **les très jeunes actifs, les étudiants et les personnes âgées sont moins représentés**. Ce phénomène s'explique en partie par le manque d'emplois, de structures, de services adaptés mais aussi par un **parc de logements très peu diversifié et qui offre peu de solutions à un parcours résidentiel tout au long de la vie** (78% de grandes maisons individuelles)

QUELS SECTEURS PRIVILÉGIER POUR DIVERSIFIER LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET AMÉLIORER LA SITUATION DES ACTIFS ?

L'activité est **portée par la dynamique de développement des services**, secteur dominant (transports, commerce, construction) et par la présence de l'EAALAT. Malgré tout, Cœur du Var connaît une forte **évasion commerciale**, hormis dans l'alimentaire. Pour y remédier, des communes mettent en place certains dispositifs locaux pour redynamiser les centres villages.

Territoire agricole (25% des établissements et 7% de l'emploi local), activité représentative occupant plus du quart de l'espace, composante la plus forte des territoires varois, Cœur du Var possède aussi un **potentiel touristique sous-exploité** aujourd'hui (Abbaye du Thoronet, Village des tortues, Aoubré...). Au sein d'un des départements les plus attractifs de France, son économie touristique reste très faible du fait avant tout d'un manque de structures d'accueil et d'hébergement.

Une économie en mutation mais qui reste **déficitaire en emplois** : en 2008, un actif sur 2 quitte quotidiennement le territoire pour aller travailler. Une fragilité sociale de la population active majoritairement peu qualifiée, un taux de chômage élevé (13,8%) et de nombreux ménages bénéficiant d'aides sociales.



LES ENJEUX DU TERRITOIRE

vus par les acteurs et les habitants

COMMENT SORTIR DU TOUT-VOITURE ?

Territoire traversé, Cœur du Var connaît un **trafic en augmentation** induit notamment par certaines activités (poids-lourds), et par la multiplication des grands axes traversants (RD 97, RDN7, A8, A57...). Principale source de nuisances et de pollutions, le trafic est constitué majoritairement de **flux de transit subis**. Malgré ses 5 gares, le territoire connaît un **faible taux de desserte ferroviaire** (fréquence faible, absence de desserte péri-urbaine, cadencement tourné vers Toulon).

Une **absence de complémentarité entre les différents modes de transport** et leur inadaptation au trajet quotidien des habitants vers les pôles d'emplois, de services, de commerces des territoires voisins et des aménagements modes doux inexistants expliquent en partie aujourd'hui la **suprématie de la voiture** (utilisée par 95% des actifs).

COMMENT CONCILIER DÉVELOPPEMENT URBAIN ET PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ?

Les **espaces artificialisés ont été multipliés par 3 en 35 ans** au profit des infrastructures et des espaces résidentiels (suprématie de la maison individuelle très consommatrice d'espace et génératrice de coûts pour la collectivité). 91% de l'espace bâti du territoire l'est sous forme peu dense et diffuse. Néanmoins, Cœur du Var est l'un des **territoires les plus naturels du Var** : plus de 71% d'espaces naturels dont les $\frac{3}{4}$ en forêt, la moitié concernée par des mesures de protection ou d'inventaire. Des sites Natura 2000 sur l'ensemble des communes, toutes concernées par d'autres mesures telles que la réserve naturelle nationale, un site classé, un arrêté de protection de biotope...

Des **espaces naturels multifonctionnels** où cohabitent biodiversité et activités humaines (agriculture, sylviculture, pastoralisme, lutte contre l'incendie, l'inondation...)

Mais une **superposition et un enchevêtrement de mesures** qui brouillent leur lisibilité et leur efficacité et qui **risquent de compromettre cet équilibre fragile et nécessaire** entre présence humaine et biodiversité.

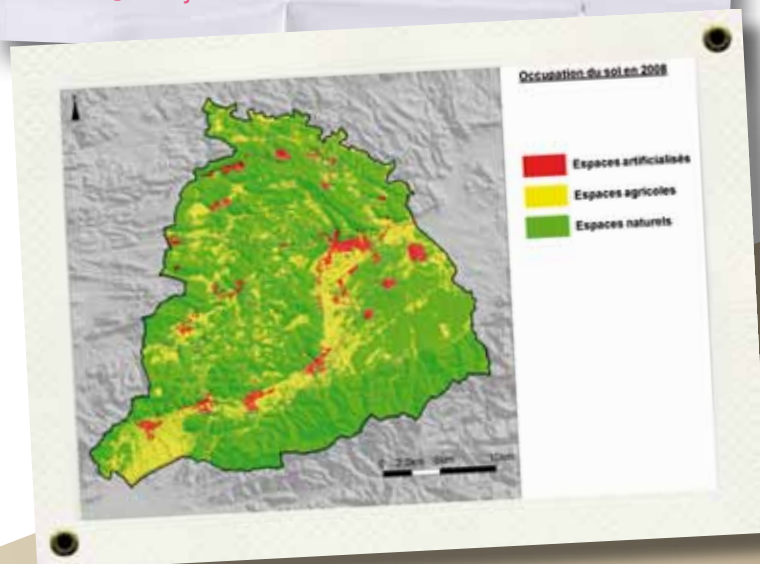
Enfin, Cœur du Var possède un **potentiel de production d'énergies renouvelables fort** (aujourd'hui inférieure à 1%) au travers de l'exploitation de sa forêt et de son ensoleillement.

Convaincue que seuls l'échange et la mise en place de débats pourront contribuer à construire une démarche adaptée au contexte local, et un projet ambitieux pour tous qui soit durable, la Communauté de communes, dès la première phase de diagnostic, a mis en place un certain nombre d'actions afin de rencontrer et d'écouter une diversité d'acteurs, partenaires et habitants du territoire (tables rondes, questionnaires, entretiens...). Elles ont permis de faire émerger des premières attentes et propositions :

- ☑ Anticiper les impacts de la croissance démographique
- ☑ Maintenir un cadre de vie de qualité
- ☑ Développer l'offre en transports en commun
- ☑ Renforcer le rayonnement du territoire
- ☑ Développer des activités économiques et commerciales durables
- ☑ Mettre en oeuvre un véritable politique de développement durable

Les forces vives du territoire ont aussi fait part de leurs attentes vis-à-vis du SCoT. Ce document «intelligent et intéressant» doit apporter de **la cohérence**.





Cette démarche collective de long terme apparaît comme un moyen efficace pour renforcer le dynamisme du territoire, la protection et la valorisation des espaces naturels... Le SCoT doit se faire le garant d'**un équilibre indispensable entre intérêts économique, humain et écologique**. Porté par les élus et visant à harmoniser les politiques publiques du territoire, il contribue à **renforcer la culture commune que le territoire partage déjà**.



L'Approche Environnementale de l'Urbanisme®

Aux termes des études techniques et des différentes réunions de concertation, 4 thèmes ont été retenus comme cibles prioritaires pour être les fils verts du SCoT.

2 thèmes centraux :

-  **Les déplacements** : Quelle solution prioritaire mettre en œuvre pour réduire l'impact environnemental du tout-voiture ?...
 -  **L'énergie et le climat** : Comment augmenter la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie totale ?...
- Mais aussi 2 autres thèmes à fort enjeu pour le territoire :
-  **L'eau** : Comment préserver la ressource en eau ?...
 -  **La biodiversité et le paysage** : Comment allier préservation de la biodiversité et développement du territoire ?

2011
I. DIAGNOSTIC

II. PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE



(PADD)

III. DOCUMENT D'ORIENTATIONS ET D'OBJECTIFS

(DOO)

IV. ARRET DU PROJET SCoT

2013

CONCERTATION

>> C'EST MAINTENANT !

Participez à la première réunion publique :
le mardi 19 juin 2012 à 18h00

au siège de la Communauté de Communes Cœur du Var au Luc-en-Pce.

- INSCRIVEZ-VOUS** pour les prochaines **tables-rondes** thématiques programmées pour l'automne 2012. Attention, nombre de places limité !
- POUR S'EXPRIMER** : le registre d'expression mis à disposition au siège de la Communauté de communes, le site internet www.coeurduvar.com ou par mail scot@coeurduvar.com.
- POUR ÉCHANGER** : le **forum internet**.
- POUR S'INFORMER** : le journal intercommunal **Cœur du Var**, la lettre dédiée **Infos SCoT**, l'exposition et le site internet avec les comptes-rendus des tables-rondes précédentes.

CHEF DE PROJET SCOT CŒUR DU VAR - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DU VAR

CONTACT

■ **ADRESSE**

Quartier Précoumin - Route de Toulon
Le Luc en Provence 83340

■ **PAR FAX**

04 94 99 56 75

■ **PAR MAIL**

scot@coeurduvar.com

■ **PAR TÉLÉPHONE**

04 98 10 43 67

■ **SITE**

www.coeurduvar.com